



LES ÉCHOS DE GLAIGNES

Le bulletin d'informations municipales



N° 50 Juin 2026



L'ÉDITO DU MAIRE

Fin de premier semestre qui sonne également la fin de l'école pour les 109 enfants scolarisés dans notre RPI et le départ de nos CM2 vers le collège... Ce lundi 29 juin, une petite cérémonie de fin d'année, les a mis à l'honneur et encouragés pour la suite...

Clôture également d'un projet démarré en 2023 et animé en 2024 et 2025 par des études, des plans, des réunions, des dossiers, des demandes de subventions, des échanges, un appel d'offres public, le choix de 11 entreprises pour entreprendre la construction d'une crèche.

Avril 2025 : début des travaux. Mars 2026 : fin des travaux. Du 1er avril 2026 au 16 Juin 2026 : équipement de la crèche et aménagements extérieurs. 16 juin 2026 : visite de l'équipe de la PMI du département, (Protection Maternelle Infantile)

et accord pour son ouverture mi-août 2026 à la demande de plusieurs parents.

Début septembre, nous inaugurerons ensemble son ouverture officielle...

Entre-temps, pour la période estivale qui s'annonce, j'attire votre attention sur votre vigilance impérative envers tous les visiteurs, démarcheurs et autres qui peuvent se présenter chez vous... (comme ceux ces jours-ci, équipés de gilets bleus, se prétendant diagnostiqueurs et vous demandant de les laisser entrer pour vous recommander des travaux avant les prochaines supposées sanctions du gouvernement à destination des habitations insuffisamment isolées. La société identifiée sur leur gilet est fermée définitivement...) Nous avons pu stopper cette action ; mais parce que des arnaqueurs peuvent faire illusion nous vous recommandons d'être vigilants.



La période estivale commencera à Glaignes par la fête organisée par l'équipe de Glaignes Animations les 4 et 5 Juillet... Nous vous espérons une nouvelle fois nombreux, et vous souhaitons un nouvel été agréable et reposant à Glaignes ou ailleurs...

Marie-Paule Tardiveau



GLAIGNES, UNE TERRE À VIGNES ?.....

De nos jours, on se représente généralement la culture de la vigne dans des régions au climat ensoleillé et plutôt sec. On imagine difficilement que l'on a pu entretenir des vignobles et produire du vin à Glaignes. Et pourtant...

LA VIGNE EN PICARDIE DEPUIS L'ANTIQUITÉ

La vigne a été introduite en Gaule par les Romains. Dès le haut Moyen-Âge, les vignobles se sont multipliés autour des villes épiscopales, des monastères et des voies d'eau, et se sont propagés jusque dans les contrées septentrionales en privilégiant les pentes ensoleillées.

Trois facteurs ont aidé le développement du vignoble dans notre région. En premier lieu, la nature du sol, calcaire, proche de celle que l'on trouve en Champagne. Cette roche favorise également le creusement de caves et de celliers. Ensuite, le voisinage des forêts et donc du bois nécessaire à la fabrication des échelas pour la vigne et des tonneaux pour le vin. Enfin, la proximité de la capitale vers laquelle on pouvait expédier le vin en descendant le cours de l'Oise.

Il semble qu'en Picardie, la superficie du vignoble atteint son maximum à la fin du XVe siècle. Un recul s'amorce au siècle suivant, et s'accroît au début du XVIIe siècle, une ordonnance de Louis XIII interdisant, à cause des faibles rendements, de planter des vignes dans les terres appropriées à la culture du blé.

Le vin est, dès le Moyen-Âge, la boisson par excellence, non seulement un symbole chrétien, mais aussi un signe d'aisance financière, génératrice de santé et de réconfort. La viticulture s'est étendue à des régions aux limites des possibilités climatiques parce qu'une production locale était alors le seul moyen d'avoir à disposition du vin en des temps où le transport en était long et coûteux. Le vin devait être élaboré à proximité des lieux de consommation.

C'est une culture exigeante, qui requiert de nombreuses interventions tout au long de l'année. « Défoncer », pour préparer le sol et planter. « Affienser », transporter la terre et le fumier, entre la Toussaint et la Chandeleur. Tailler, généralement en mars, et « proviner » pour avoir de nouveaux pieds ou greffer lorsqu'on renouvelle les plants, environ tous les 12 ans. « Fisquer » ou « Ployer », attacher les sarments aux échelas ou aux arbres avec de la paille de seigle. « Écheuller » pour ôter les sarments inutiles.



Glaignes – Carte de l'état-major, 1820-1866



GLAIGNES, UNE TERRE À VIGNES ?.....

LA VIGNE DANS NOTRE VILLAGE

À Glaignes, la présence de vignes est attestée depuis le XIII^e siècle. L'évolution du vignoble local pendant le Moyen-Âge et l'Ancien régime est peu documentée. Louis Graves, dans son Précis statistique de 1843, indique qu'à cette époque, il subsiste environ 50 hectares de vigne dans la vallée de l'Automne, dont 1,4 ha à Glaignes. Le déclin du vignoble a été particulièrement rapide : 156 ha à la fin du XVIII^e siècle, seulement 64 ha en 1825. Une perte des deux tiers en un demi-siècle. Toujours selon le même auteur, le rendement moyen à l'hectare a baissé de plus d'un tiers durant la même période, et varie beaucoup selon l'implantation et l'exposition. Par crainte des gelées, la culture se fait ici en vigne haute, soit sur échalas, soit en « hautain », c'est-à-dire en faisant pousser la vigne sur les arbres, comme les pommiers ou pruniers. Cette méthode, connue depuis l'Antiquité, a l'inconvénient de produire des grains plus petits.



Scène de vendanges sur la façade de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin (Aisne) (début XVI^e siècle). Vigneron60-Own work, CC BY-SA 3.0

Il semble que la qualité du vignoble glaiginois ait été reconnue. En effet, il apparaît que Glaignes a été fournisseur de « provins », les marcottes plantées pour le renouvellement des vignes de la région de Clairoix .

L'étude historique de notre village réalisée par Aquilon a montré que le vignoble glaiginois est constitué de petites parcelles (48 exactement), dont la moitié mesure moins de 2,6 ares (260 m²), et détenues par 34 propriétaires différents. Nous renvoyons le lecteur intéressé par le détail des propriétés au livre publié par Aquilon. Ce morcellement se retrouve dans toute la Picardie.

À Glaignes, ces parcelles, dites « en lanière » parce que longues et étroites, sont réparties sur le versant est de la vallée, essentiellement entre le chemin du Piège et le rebord du plateau. Ces lopins apparaissent en grisé sur la carte d'état-major du XIX^e siècle. Malgré tout soin qu'elle requiert, la vigne en Picardie, en Valois et dans notre village en particulier, proche de la limite nord pour ce type de culture, ne peut espérer des vendanges régulières et un vin de grande qualité. Elle produit un breuvage généralement aigrelet, et même, les années froides, un simple verjus .

À ces aléas météorologiques, aux faibles rendements, et à la médiocrité des vins s'ajoute le développement du chemin de fer dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il permet d'approvisionner plus facilement et à moindre coût les vins du Midi de la France, et scelle le sort de la vigne qui disparaît de la Picardie et de notre village. Aujourd'hui, seuls quelques toponymes de certains secteurs de Glaignes, comme Les Grandes Vignes ou Les Vignes blanches en gardent la trace.

¹ André Moreau-Néret, "Aperçu sur les vignobles de la région de Senlis et du Valois", *Comptes-rendus et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis*, 1967-1968, p. 33-54

² Albert Demangeon, "H. Duchaussoy, La vigne en Picardie et le commerce des vins de la Somme", *Annales d'histoire économique et sociale*, 1^{ère} année, numéro 3, 1929, p. 430-434.

³ Nicolas Bilot, Morgan Hinard, Marie Raimond, "Glaignes. Du morcellement féodal à l'unité villa-

geoise", *Histoire, Archéologie et Territoires*, numéro 13, novembre 2025, p. 114.

⁴ Louis Graves, *Précis statistique sur le canton de Crépy-en-Valois*, 1843.

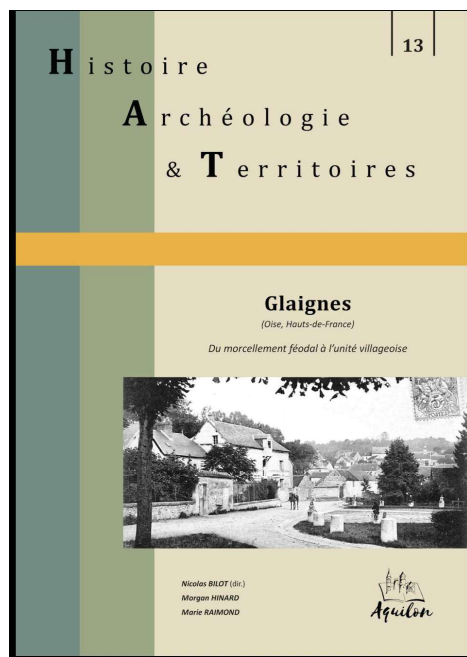
⁵ André Moreau-Néret, *op. cit.*

⁶ Rémi Duvert, *La vigne à Clairoix (Oise) et dans les environs*, *Collection Les Notices historiques clairoisiennes*, numéro 3, 2010, p. 6

⁷ Albert Demangeon, *op. cit.*



CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DE GLAIGNES ?.....



Le bureau d'études Aquilon, dirigé par Nicolas Bilot, a publié en novembre 2025 un livre rassemblant leurs études réalisées sur l'histoire de Glaignes. L'ouvrage porte essentiellement sur la période féodale et va jusqu'au 19ème siècle. Son sous-titre est : "Du morcellement féodal à l'unité villageoise".

Il décrit les seigneuries, l'évolution du village et s'intéresse aux différents éléments du patrimoine. Vous y trouverez de nombreuses cartes, photos et annexes.

Le livre est en vente sur leur boutique en ligne (24 €) :

<https://aquilon-patrimoine.com/boutique/>



PHOTOS D'AUTREFOIS.....



Connaissez-vous "la Baraque" ?

Jusqu'à la fin des années 1970, cette "Baraque" était un café- hôtel-restaurant, situé sur la commune d'Orrouy, au carrefour de la D116 qui part vers Glaignes, non loin de l'Automne.

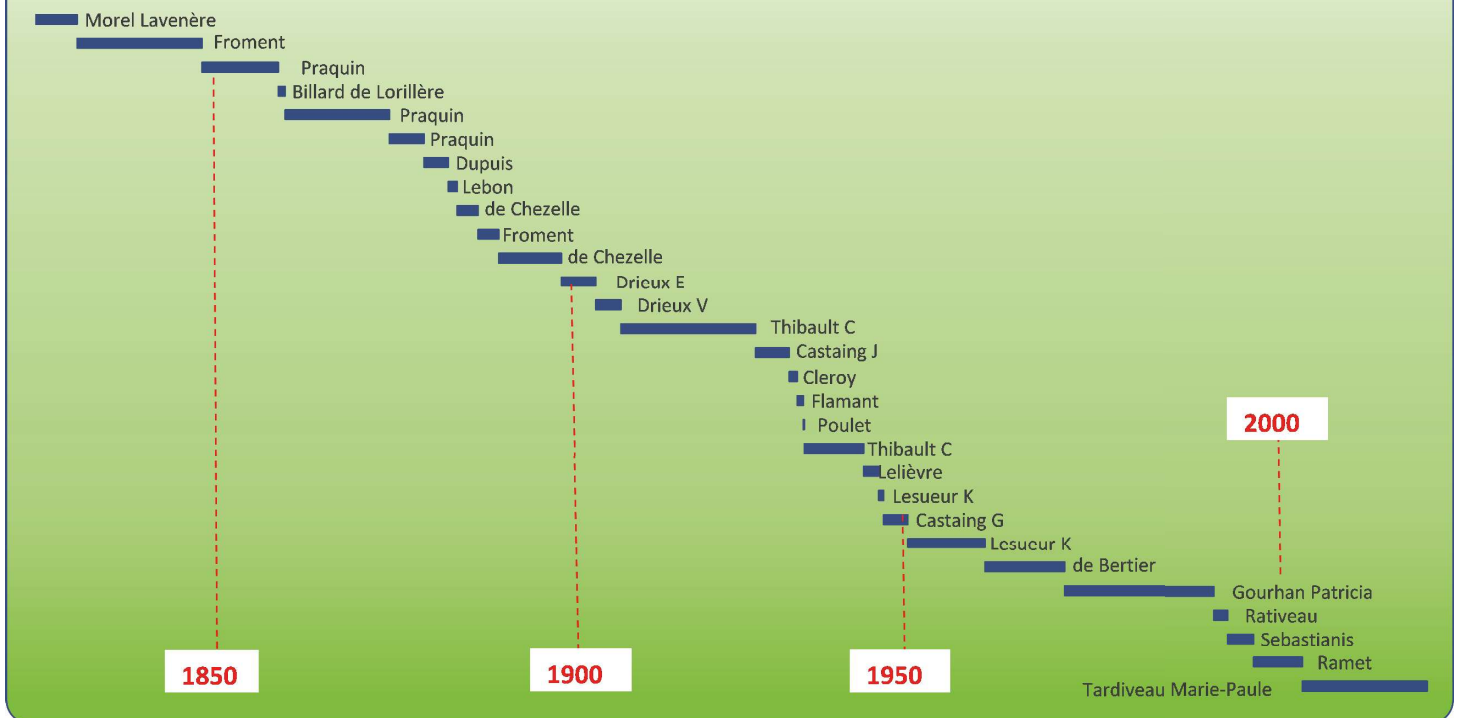
Le lieu était très fréquenté. Sur le côté gauche, une guinguette faisaient danser les gens en accueillant des musiciens locaux.

En ce lieu, se trouve aujourd'hui la maison de retraite "La Valouise". On constate quelques menues différences dans le bâti !



VOICI LA LISTE DE TOUS LES MAIRES DE GLAIGNES.....

Les maires à Glaignes depuis 1815



NOM DES MAIRES	
1815	MOREL LAVENÈRE
1835	FROMENT
1846	PRAQUIN
1849 - 1850 1ère application dans l'histoire du suffrage universel	BILLARD DE LORILLÈRE
1860	PRAQUIN R
1861	PRAQUIN F
20 Juillet 1876	DUPUIS E
30 Octobre 1881	LEBON E
8 Mars 1885	DE CHEZELLE
20 JUIN 1886	FROMENT A
11 Août 1889	DE CHEZELLE
11 Mai 1892	DRIEUX E
18 Avril 1901	DRIEUX V
1906	THIBAUT C
9 Décembre 1919	CASTAING J
12 Mai 1929	CLEROY A
20 Mars 1934	FLAMANT P
19 Mai 1935	POULET P
26 Mars 1936	THIBAUT C
28 Mai 1936	LELIEVRE P
9 Décembre 1944	LESUEUR K
16 Février 1947	CASTAING G
31 Octobre 1947	LESUEUR K
21 Avril 1951	DE BERTIER H
9 Juin 1962	GOURHAN Patricia
8 Décembre 1973	RATIEAU J
17 Juin 1995	SEBASTIANIS M
24 Juin 1997	RAMET M

Voici la liste des maires à Glaignes, selon un tableau qui figure à la mairie. La durée de leur mandat est très variable. Certains ne sont restés maire qu'une année (voire 2 mois, pour P. Poulet en 1936). D'autres jusqu'à une vingtaine d'années. Patricia Gourhan détient le record de longévité en ayant été maire durant 21,5 ans, de 1973 à 1995. À la fin de son mandat actuel toutefois, Marie-Paule Tardiveau battra ce record avec 24 ou 25 ans de services à la commune.

Le premier de la liste est **Pierre Morel époux de Demoiselle Lavenère**. Il construisit à Glaignes, en 1775, dans les bâtiments d'une ancienne huilerie, la première papeterie du village. Il fut le premier employeur de la commune. Grandement estimé de la population, en 1782, il fut invité à signer l'acte de baptême des cloches. La révolution créant bien des troubles, Pierre Morel, sur présentation de l'un de ses membres, rejoignit la Société Populaire de Crépy-en-Valois. Il fût reçu conformément au règlement de ladite Société. Il en fut le 173ème membre (3 Ventôse de l'An II) et siégea entre septembre 1793 et avril 1795. Les membres, appelés "frères", de cette société étaient des "citoyens républicains à mort". Ils se réunissaient fréquemment pour dissenter sur tout ce qui se passait dans le pays. De nos jours, on appellerait cela un "think tank" ou réservoir de pensées. La

Société Populaire de Crépy-en-Valois était très organisée. Elle disposait d'un greffier qui, généralement, était le curé de la paroisse. En effet, bien que les idées générales de la Société soient en accord avec les idées de Robespierre*, on n'était pas CONTRE la religion, mais contre LES ABUS de la religion.

* Robespierre fut décapité le 28 juillet 1794

Informations provenant des archives de la mairie de Crépy /Chemise 1 M 1 - Chemise 3 M 2



EN 1978, UN MARIAGE BURLESQUE À GLAIGNES.....

Nous donnons, dans cette édition des Echos, la parole à Jean-Louis Antonik qui va nous relater un épisode burlesque qui s'est tenu à Glaignes en 1978 : le mariage d'Adémar et de Pélagie.

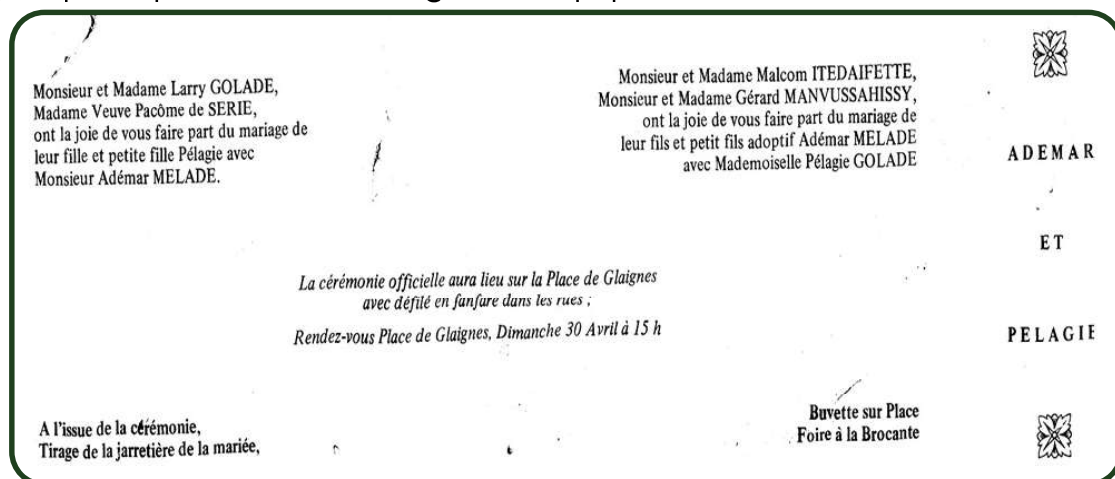
Le comité des fêtes prépare le mariage

Forte de ses premiers succès de 1977 (olympiade du 14 juillet, fête à la tarte et Noël des enfants), la nouvelle association "Comité des fêtes de Glaignes", emmenée par Guy Gressier le patron de la boulangerie-café-tabac-alimentation de Glaignes et Jean-Louis Antonik jeune crépinois ayant élu domicile rue du May, l'association imagine le programme des festivités glaignoises pour 1978. Si les rendez-vous de l'été et de l'hiver sont reconduits, un nouvel évènement manque toutefois pour le printemps ...

Les réunions du nouveau Comité des fêtes se tenaient essentiellement autour du bar de la maison Gressier. De manière informelle, les clients de la boulangerie échangeaient facilement au passage avec l'équipe réunie autour de Guy Gressier. Début janvier 1978, c'est lors de l'une de ces réunions apéro qu'un ancien du village évoqua la fête du 6 mai 1921 qui avait réuni Glaiginois et SeryMagnovalois autour du mariage d'Adémar et Pélagie. Le concept de cette manifestation enthousiasma immédiatement tous les membres présents. Dans la foulée, une réédition du fameux mariage carnavalesque, initiée par Jo Valle, a été adoptée pour la nouvelle fête du printemps 1978. Malgré des recherches dans les archives locales, il fut impossible de trouver plus amples détails, notamment sur l'origine des deux époux. Sans indices historiques, il fut arbitrairement décidé qu'Adémar était un garçon de Glaignes et Pélagie une fille de Séry.

La date du 30 avril 1978 fut immédiatement fixée pour ce nouveau mariage d'Adémar. Il restait à envisager la forme que prendrait cet évènement et nous n'avions que trois mois pour le préparer. Le but premier était de rassembler un maximum de public, aussi bien de la commune que des environs. En restant dans l'esprit de Jo Valle, la recette d'un défilé carnavalesque fut reprise.

Jean-Louis ayant participé à réalisation de géants en papier mâché au sein de la MJC de Crépy à l'oc-



casion des festivités de jumelage 1972, il proposa que l'on fabrique une série de grosses têtes symbolisant les mariés (Adémar et Pélagie) et toute leur famille pour animer le cortège nuptial. Le projet enthousiasma toute l'équipe. Un problème crucial se posait : comment fabrique-t-on une grosse tête ?

Pour initier le chantier de fabrication des futures grosses têtes, un ami crépinois (qui avait été le principal créateur des géants du carnaval de 1972) fut appelé. Une séance d'initiation eut lieu début février dans la salle des fêtes de Glaignes, mise à la disposition permanente du Comité des fêtes.

Un calendrier pour les travaux fut arrêté : tous les mardi, jeudi et vendredi soir de 20h30 à minuit à la salle des fêtes. 10 grosses têtes furent alors mises en chantier.



EN 1978, UN MARIAGE BURLESQUE À GLAIGNES.....

Le déroulé des festivités

Le faire-part de mariage a été distribué à tous les habitants de Gaignes, d'Orrouy et de Séry-Magneval dès le mois de mars. En avril deux collectes de vieux objets et rebuts de grenier furent organisées dans les trois communes pour alimenter un marché au puces censé être la dot de Pélagie. Deux tombereaux agricoles de bric-à-brac furent ainsi récupérés et stockés dans la salle des fêtes en attendant le jour de la cérémonie.

Le programme complet fut arrêté ainsi :

Samedi 29 mai, à partir de 19h : enterrement de la vie de garçon d'Adémar. La grosse tête du futur marié effectua un porte-à-porte dans les rues de Gaignes accompagnée d'un tambour et d'une trompette délégués par la fanfare d'Orrouy.

Dimanche 30 avril, à 14h30 : emmené par la fanfare d'Orrouy et ses 30 musiciens en costume belle époque, on assista au défilé du cortège nuptial avec 10 grosses têtes et une vingtaine de bénévoles du comité des fêtes dûment déguisés. Le départ a eu lieu rue de Bermoncet, puis direction place de Beaumaraïs via la rue d'En-Haut et la rue Chantepie. L'arrivée se fit sur le podium de la mairie d'Onkissy et la troupe fut réceptionnée par monsieur Gaétan Killioradaifille, le maire. Les futurs mariés, leur famille et les témoins furent présentés au public. Le maire, Gaétan Killioradaifille, assura la célébration officielle du mariage et fit lecture des articles du code.

Puis ce fut l'ouverture du marché au puces où étaient regroupés tous les objets collectés auprès des habitants pour servir de cadeaux de mariage. Ceci a constitué la première foire à la brocante de la région, manifestation devenue très commune de nos jours. Le produit de la vente des objets, ainsi que le bénéfice de la buvette installée devant

le la-
voir,
sont allés a li-

menter la trésorerie du comité des fêtes pour l'organisation de la fête à la tarte géante deuxième édition, à la Ste Marguerite de juillet 1978.





EN 1978, UN MARIAGE BURLESQUE À GLAIGNES.....



Comment furent fabriquées les grosses têtes

Première étape : collecter une dizaine de barils en carton de lessive en poudre (vide), cylindriques, diamètre 30 cm (ceux de la marque Omo convenaient très bien). Collecter un maximum de vieux journaux (l'Oise matin, Le Parisien Libéré, et l'ami du Valois étaient en majorité) ainsi que d'autres ingrédients : grillage à lapin, colle à papier peint, seaux, lessiveuse et quelques branches de noisetier.

Deuxième étape : élaborer la pâte. Découper les journaux en lanières de 3 à 5 cm de large. Remplir un maximum de récipients avec de la colle à papier peint très liquide. Plonger les lanières de papier dans la colle. Laisser reposer plusieurs jours. Mélanger pour obtenir une pâte très dense. Plusieurs centaines de litres de cette pâte furent nécessaires.

Troisième étape : fabriquer l'armature. Sur les cylindres de carton fixer quelques branches de noisetier dont la hauteur déterminera la hauteur finale de la tête. Confectionner une boule en grillage à lapin tout autour des branchages et y fixer divers appendices grillagés, prémices du nez, des oreilles ou du menton.

Quatrième étape : élaborer formes définitives. Appliquer sur la totalité de l'infrastructure grillagée une couche de pâte de papier journal. Laisser sécher au moins une journée. Rajouter sur cette première couche de la pâte en quantité suffisante, mais par petites touches, pour sculpter les formes définitives du visage. Selon l'inspiration du créateur et la destination de la tête rajouter divers accessoires. Ne pas oublier la découpe dans le cylindre de carton pour la vue du porteur. Laisser sécher une semaine au moins.

La finition : Passer en peinture pour donner l'apparence finale. Réaliser un maquillage soigné et ajouter une couche de verni pour une meilleure résistance.

Notez cette subtilité : la tête de Pélagie était dotée d'un système permettant de cligner des yeux, indépendamment droite/gauche, commandé par le porteur.



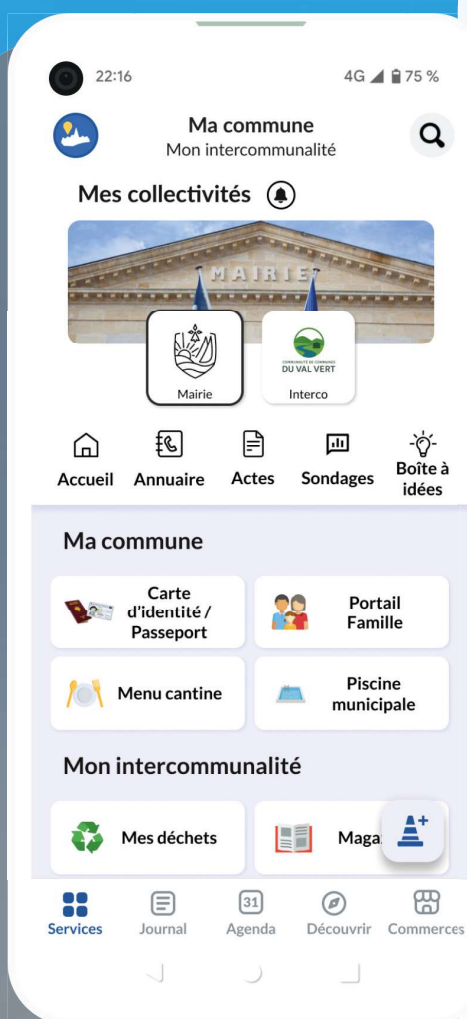
SOYEZ INFORMÉS DES ÉVÉNEMENTS ET ALERTES.....

Téléchargez dans votre smartphone l'application IntraMuros. C'est sur cette application que la commune diffuse des messages d'information ou d'alerte aux habitants. Pour l'installer, suivez l'explicatif ci-dessous :



IntraMuros

L'application mobile des collectivités



- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application



IntraMuros

- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone et découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit





GLAIGNES ANIMATIONS.....

Bonjour à toutes et à tous,

Le 13 février, lors de l'assemblée générale ordinaire de Glaignes Animations, le bureau de l'association a évolué à la suite des départs annoncés de Claude Dourfer et Isabelle Sent. Alain Rayssier est désormais le nouveau président de l'association.

Glaignes Animations remercie très chaleureusement Claude ("Doudou") et Isabelle pour les nombreuses années consacrées à faire évoluer l'association jusqu'à ce qu'elle soit aujourd'hui.

Petit retour sur les premiers mois de l'année

Dès les premiers jours de janvier, les chocolats de Noël ont été distribués aux plus jeunes de notre village. Ensuite, le 12 avril, 53 Glaignois ont participé à la sortie au Kabaret de Reims : une belle réussite et un magnifique spectacle.

Le 3 mai, place à la brocante. Hélas, cette année encore, la météo n'a pas été clémentine. Toutefois, nous retiendrons que les Glaignois ont apprécié notre barbecue, qui a rencontré un franc succès.

Enfin, le 10 mai, s'est tenue notre randonnée annuelle, menée de main de maître par notre précieux James, permettant de faire découvrir notre commune et ses environs.

Quelle est la suite ?

Cette année apporte une petite évolution pour Glaignes en Fêtes : pas de représentation traditionnelle de Norbert et de ses drôles de dames. Mais rassurez-vous, nous vous réservons de belles surprises !

Rendez-vous le **samedi 4 juillet** pour une soirée dansante, seul ou accompagné, ouverte à tous les âges, puis le **dimanche 5 juillet** pour notre traditionnelle tarte géante, accompagnée de jeux pour les plus jeunes.

En espérant vous retrouver nombreux !



La sortie au Kabaret de Reims en avril dernier



GLAIGNES ANIMATIONS.....

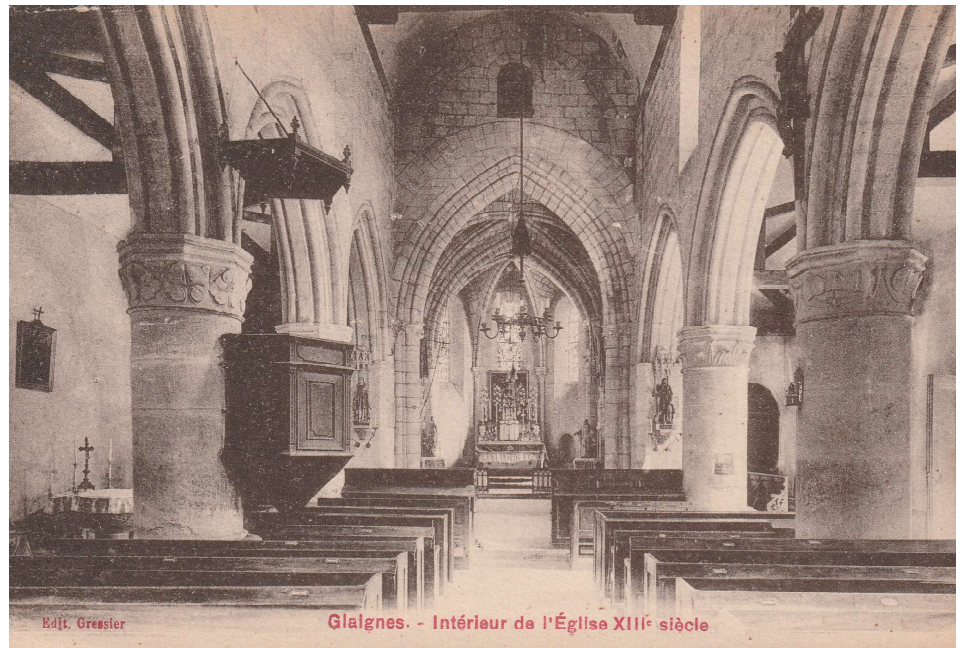
*Barbecue et frites lors de la brocante**Marché artisanal dans la salle des fêtes*

DES NOUVELLES DE GLANA.....

Samedi 25 avril, les membres actifs de GLANA ont tenu une Assemblée Générale afin de se prononcer sur un gros projet qui est dans les tuyaux depuis 21 ans, et qui n'a pas encore pu être réalisé.

Depuis quelques années, nous avons préféré conserver intacts nos avoirs financiers afin d'être capables de mener à bien l'action projetée. Les dés sont maintenant jetés, et nous allons pouvoir, enfin, faire aboutir une belle idée pour le patrimoine de Gaignes, avec, bien entendu, l'aval du Conseil Municipal.

De quoi s'agit-il ? Vous en aurez la surprise... Soyez patients !



LE SAC DE GLAIGNES CONTINUE SES VOYAGES.....

Cette fois-ci, le sac de Gaignes ne nous a pas emmenés à l'autre bout du monde. Le voilà à Senlis lors d'une "pause fraîcheur".

Notez qu'il s'agit du nouveau sac, en date de Noël 2025 !

À vos photos pour continuer la balade du sac.





L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GLAIGNES.....

Au mois de mai s'est tenue l'Assemblée générale de l'Association Sportive de Glaignes, suivie d'un moment convivial autour d'un petit buffet. Cette rencontre a permis de faire le bilan des activités de l'année écoulée et d'échanger sur les projets à venir. À cette occasion, l'ensemble du bureau a été réélu à l'unanimité. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leur investissement et leur fidélité au service de l'association.

Avant la pause estivale, plusieurs rendez-vous viendront clôturer cette belle saison sportive. Pauline, notre coach des cours adultes, organisera une randonnée le 22 juin, suivie d'un pique-nique convivial.

Du côté du baby-gym, une petite fête de fin d'année sera proposée aux enfants et à leurs familles à l'Espace Beaumaraïs, le 1er juillet. Cette section est animée principalement par Guillaume, notre coach baby-gym, avec l'aide précieuse d'Alain et d'Océane.

La reprise des activités est d'ores et déjà programmée :

- **Adultes : reprise des cours le 7 septembre ;**
- **Baby-gym : inscriptions le 9 septembre.**

L'Association Sportive de Glaignes remercie l'ensemble de ses adhérents pour leur confiance et leur fidélité. Elle adresse également ses remerciements à tous les bénévoles et encadrants qui permettent à chacun, petits et grands, de pratiquer une activité sportive dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous vous souhaitons un très bel été et vous donnons rendez-vous en septembre pour une nouvelle année placée sous le signe du sport, du partage et de la bonne humeur !



ASSOCIATION SPORTIVE DE GLAIGNES

*Bouger,
S'épanouir,
Grandir !*



REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

GYM ADULTES, BABY-GYM ET ÉVEIL GYMNIQUE

⇒ **POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026 !** ⇒

GYM ADULTES

*Restez en forme,
bougez,
partagez !*

LUNDI
19 h - 20 h

JEUDI
11 h - 12 h

COTISATIONS ANNUELLES (ADULTES) selon 1 ou 2 cours et selon le lieu d'habitation.
de 125 € à 190 €

LES GRENOUILLES

(18 mois à 3 ans)

DE 16 H 30 À 17 H 15

- Présence d'un responsable avec l'enfant obligatoire.
- À nous la motricité et la découverte !

LES KANGOUROUS

(3 à 4 ans)
Entrée en maternelle

DE 15 H 30 À 16 H 15

- Les parents peuvent rester selon le besoin de l'enfant.
- À nous la découverte et la prise de confiance !

LES GIRAFES

(4 à 6 ans)

DE 17 H 30 À 18 H 30

- Les parents ne sont pas présents dans la salle.
- À nous les nouvelles acrobaties gymniques et l'autonomie !



SELON L'AUTONOMIE ET LA MOTRICITÉ DE L'ENFANT, NOUS NOUS ADAPTONS À CHACUN.



COTISATION ANNUELLE (ENFANTS)
150 €
(paiement possible en plusieurs fois)



INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS
06 83 21 98 97



frayssier@orange.fr



Cours d'essai possible !



On a hâte de vous retrouver !



UNE MISS AU "BLUE JEAN CONTRY QUEEN FESTIVAL".



Un jumelage entre Athboy et la vallée de l'Autonne (Béthancourt-en-Valois, Feigneux, Fresnoy-la-Rivière, Gaignes, Gilocourt, Morienvall, Orrouy, Russy-Bémont, Séry-Magneval)



C'est sous un beau soleil (à l'arrivée...) que 7 personnes d'Autonne Villages ont accompagné notre miss, **Manon Rayssier**, pour la 36^e édition du festival Blue Jean à Athboy. Vingt deux concurrentes, dont une seule étrangère (notre Miss), ont participé aux différentes épreuves du concours pendant 3 jours.

Épreuves culinaire à la Cosy Farm, défilé dans les rues d'Athboy, karaoké au pub, interview en tenue de soirée au St James Hall, match de foot/rugby sur le Fair Green, danse traditionnelle avec l'école de danse d'Athboy, etc...



Nos 7 participants et participantes ont suivi et soutenu notre Miss durant toute ces épreuves.

Ils ont également visité l'abbaye de Fore le vendredi, le château et les jardins de Tullyally le samedi et le site de la bataille de Boyne le lundi avant de repartir.

Le dimanche soir, un gala pour clôturer cette 36^e édition à eu lieu au Darnley Lodge Hotel avec un repas, l'annonce de la Miss Blue Jean 2026 et une soirée dansante.



Un grand merci à Manon d'avoir représenté, avec charme, notre belle vallée, ce petit bout de France où **l'amitié Franco-Irlandaise** dure depuis plus de 25 ans.



LA FÊTE DES VOISINS.....



Une partie de l'équipe des bénévoles

Une cinquantaine de glaignois ont participé ce samedi 20 juin à la fête des voisins.

Cela a commencé par une sorte d'escape game dans la salle des fêtes (durant l'averse du soir) où 6 équipes devaient trouver, à l'aide d'indices, la solution d'une énigme de type Cluéo : qui est l'assassin, quelle est l'heure et l'arme du crime ? Les six équipes sont arrivées au bout du challenge, certaines plus rapidement que d'autres, mais toutes ont surmonté les 8 énigmes intermédiaires. La climatisation de la salle fut appréciée de tous.

Puis, l'averse étant finie, nous avons pu ressortir dans le parc et commencer l'apéro. D'autres jeux ont été menés par ces mêmes équipes dans le parc : fléchettes, Mölkky et basket. Une équipe championne a trusté la première place dans le Cluéo et également dans le triathlon des jeux : la famille Perrier, Antoine, Sophie et Julie, qui ont mis en œuvre leurs talents de grands compétiteurs.

Le repas s'en est suivi, chacun accédant au buffet constitué par les apports des participants : salades diverses, quiches, viandes grillées au barbecue piloté de main de maître par James et Natacha.

Vers 22h30 nous avons allumé le feu de la Saint-Jean. Avec l'averse du soir il eut quelques toussolements avant de démarrer ; mais ensuite ce fut un impressionnant feu de la Saint-Jean. Voyez les photos. Marie-Paule a fait brûler le bouquet de blé, tradition pour de belles récoltes.

Une guitariste était là et a joué et chanté des chansons populaires. Nous avons distribué des cahiers de chants où se trouvaient les paroles. Nous avons toutefois un peu oublié que l'éclairage autour du feu n'était pas suffisant ! Mais ceux qui avaient l'application de Glaignes sur leur smartphone ont également pu accéder à ces textes.

Soirée agréable et conviviale qui sera à reproduire l'an prochain.



À gauche, l'équipe gagnante au Cluéo

Et quelques autres équipes participantes





LA FÊTE DES VOISINS.....



Le repas partagé entre voisins de Glaignes



Faire des paniers de basket : un des jeux du triathlon



Les spécialistes de l'allumage du feu en pleine action

C'est parti ! C'est la Saint-Jean !





LA CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE EST ACHEVÉE.....

Pilotée de près, depuis sa conception, par notre maire, Marie-Paule Tardiveau, la construction de la crèche est aujourd'hui achevée. Tous les travaux ont été réalisés dans les temps, toutes les entreprises sont payées. Cela a octroyé un travail important au secrétariat de la mairie car additionnés aux différents contrôleurs intervenus au fil de la construction, les 11 corps de métier retenus suite à notre appel d'offre public avaient chacun leurs spécificités (travaux en sus ou en moins) et tous les documents – après contrôle de l'architecte et de la Mairie - devaient être acceptés par la Trésorerie de Senlis. Il a fallu aussi régler de nombreux détails techniques au fil de l'eau pour finaliser ces travaux, s'adapter aussi car il nous a été demandé d'avoir la capacité d'accueillir simultanément non plus 12 enfants mais 14 (2 en secours éventuel) d'où une modification des plans initiaux pour agrandir les dortoirs, et tout cela en étant conformes aux textes réglementaires pour obtenir l'agrément du Ministère.

Le Service départemental de la petite enfance (PMI : Protection Maternelle Infantile) est venu contrôler cette conformité au cours d'une visite de réception le 16 juin et l'accord administratif pour l'ouverture de notre crèche a été obtenu.

Depuis début mai, l'opérateur, Câlines Doudou, réalise les aménagements intérieurs : électroménager dans la cuisine, la biberonnerie, la buanderie, mobilier, équipement des dortoirs, activités, jeux etc. Leur bail avec la mairie a été signé devant notaire après un état des lieux réalisé par un commissaire de justice. Les inscriptions sont déjà nombreuses et la crèche commencera à accueillir des enfants dès le mois d'août.

Nous prévoyons une inauguration officielle avec les Glaignois, et les institutionnels qui nous ont accompagnés dans ce projet quelque peu ambitieux, au mois de septembre.



L'entrée de la crèche pour les enfants et les parents (le personnel entre par la porte arrière)



La pelouse sur la partie arrière

Création de nouvelles places de parkings





COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE CE 8 MAI.....



Ce 8 mai, jour anniversaire de l'armistice de la guerre de 39-45, les glaignois étaient invités à se recueillir devant le monument aux morts, en souvenir des soldats morts à la guerre. Marie-Paule Tardiveau a lu le message de Catherine Vautrin, Ministre des armées. Nous nous sommes ensuite retrouvés à la salle des fêtes pour une petite collation.

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) a opposé les puissances de l'Axe (Allemagne nazie, Italie fasciste, Japon) aux Alliés (France, Royaume-Uni, URSS, États-Unis, etc.). Elle a débuté avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en septembre 1939, déclenchant les déclarations de guerre de la France et du Royaume-Uni. L'Allemagne a rapidement envahi une grande partie de l'Europe, tandis que le Japon étendait son influence en Asie. En 1941, l'entrée en guerre de l'URSS (après l'invasion allemande) et des États-Unis (après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor) a marqué un tournant. L'armistice du 8 mai 1945 marque la fin des hostilités en Europe pendant la Seconde Guerre

mondiale. Il est signé à Reims, en France, par les représentants de l'Allemagne nazie et des Alliés (États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France). Cet acte met fin à six années de conflit sur le front européen, après la capitulation sans condition de l'Allemagne face à l'avancée des armées alliées à l'Est et à l'Ouest.

En Asie, la guerre se poursuit jusqu'en août 1945, avec la capitulation du Japon après les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki, puis la signature de l'armistice le 2 septembre 1945.

Cette guerre a causé plus de 60 millions de morts et a profondément transformé l'ordre mondial.

LES GLAIGNOIS ONT DU TALENT.....

FOOTBALL

Trois jeunes de Glaignes jouent dans l'équipe de foot de Béthisy. Il s'agit de la division U15, soit les moins de 15 ans. Et Béthisy-Saint-Pierre est champion de la troisième division ! Trop forts ! Champions parmi 10 équipes.

Voici nos jeunes de Glaignes : Morgan Chelle, Julian Gouffé, Wictor Ossowski

BOXE

Bravo à Océane Pfender, qualifiée pour la coupe de France ce week-end après avoir fait championne départementale et régionale





LES MANDATS DES ÉLUS DE GLAIGNES.....

VOS ÉLUS : DES DÉBUTS ET DES CONTINUITÉS

Comme évoqué dans les dernier Échos de Glaignes (n°49), le Conseil Municipal de Glaignes s'est renouvelé par suite des élections de mars dernier. Voici un petit trombinoscope de vos élus. Les informations complémentaires sont à retrouver sur le site officiel de la commune : glaignes.fr.



1ère ligne (de gauche à droite)

Marie-Paule Tardiveau – maire

James Martin – 1er adjoint au maire

Françoise Rayssier – 2ème adjointe au maire

Patrice Maiello – 3ème adjoint au maire

2ème ligne

Bernard Gay, conseiller délégué aux budgets et finances,

Catherine Isaac, Lionel Warlot, Marie-Josèphe Lahaye

3ème ligne

Natacha Picard, Romain Odent, Olivia Fouquet

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal de Glaignes fonctionne selon un système d'organisation répartissant les responsabilités entre ses élus. Lors d'une nouvelle mandature, cette gouvernance se précise avec l'attribution de mandats au sein de structures intercommunales pour représenter la commune et de commissions municipales thématiques. En mars 2026, cette répartition pour la mandature 2026-2032 révèle comment la commune assure la représentation de ses citoyens sur des questions essentielles, du réseau eau potable à la culture locale.

UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Pour chaque syndicat, le conseil municipal désigne des titulaires et des suppléants. Les titulaires possèdent le droit de vote aux assemblées du syndicat, tandis que les suppléants les remplacent en cas d'absence et ont alors le même droit.

Structure / Instance	Objet	Titulaires	Suppléants
SMIAEP	Réseau eau potable	James Martin Bernard Gay	Patrice Maiello Lionel Warlot
SIAVAL	Réseau d'assainissement	Patrice Maiello Bernard Gay	James Martin Lionel Warlot
SAGEBA	Gestion des eaux de surface	Patrice Maiello	Marie-Josèphe Lahaye
SÉZEO	Énergie et éclairage public	Patrice Maiello James Martin	
SMOTHD	Fibre Optique	Catherine Isaac	Patrice Maiello
Syndicat scolaire SSI	Regroupement scolaire pour le primaire	Marie-Paule Tardiveau Françoise Rayssier	Olivia Fouquet Bernard Gay
Conseil d'école	Gouvernance de l'école primaire	Marie-Paule Tardiveau Françoise Rayssier	Olivia Fouquet Natacha Picard
CCPV	Communauté de Communes du Pays du Valois	Marie-Paule Tardiveau	James Martin



LES MANDATS DES ÉLUS DE GLAIGNES.....

DES COMMISSIONS POUR PILOTER LES AFFAIRES MUNICIPALES

Au niveau local, le Conseil Municipal s'organise autour de neuf commissions thématiques. Chacune traite d'un domaine spécifique : l'eau et les travaux, les finances, la culture, la protection des données, ou encore les marchés publics.

Ces commissions préparent le travail en amont, étudient les dossiers et formulent des recommandations avant les séances du Conseil Municipal. Elles réunissent des titulaires et des suppléants, ainsi que de nombreux membres invités qui enrichissent les débats.

Voici la composition des commissions :

Structure / Instance	Objet	Titulaires	Suppléants
Commission Office du tourisme	Promotion touristique locale	Marie-Josèphe Lahaye	
Correspondant défense	Liaison avec les services de défense	Romain Odent	
Informatique/Adico	Gestion des systèmes d'information	Patrice Maiello	Marie-Paule Tardiveau
Protection des données	RGPD et protection des données	Bernard Gay	Patrice Maiello
Travaux	Suivi et coordination des travaux	Marie-Paule Tardiveau, Patrice Maiello, James Martin Bernard Gay	Catherine Isaac Romain Odent Lionel Warlot Natacha Picard
Budget et finances	Finances et budget communal	Bernard Gay	Catherine Isaac
Commission Appel d'offre	Ouverture et analyse des offres marchés publics	Marie-Paule Tardiveau, James Martin, Patrice Maiello, Bernard Gay	Catherine Isaac Romain Odent Lionel Warlot Natacha Picard
Culture et jeunesse	Activités culturelles et jeunesse	Marie-Josèphe Lahaye, Françoise Rayssier, Romain Odent, Olivia Fouquet	

UNE DISTRIBUTION STRATÉGIQUE DES RESPONSABILITÉS

On remarque rapidement que certains élus cumulent plusieurs mandats.

Cette concentration reflète la réalité politique : avec un nombre limité d'élus, il faut assurer une couverture complète des domaines d'intervention. Elle dépend aussi des compétences et de l'expérience de chacun.

UNE COMMUNE, C'EST D'ABORD UNE ARCHITECTURE PENSÉE.

Cette organisation des mandats montre comment une commune organise le travail de ses élus pour répondre aux enjeux : la gestion des réseaux (eau, énergie, fibre), l'éducation, la culture, la transparence et la conformité réglementaire. C'est une architecture délibérée, que les citoyens connaissent peu mais qui organise le quotidien du service public local.



LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL.....

Lors du premier conseil municipal, les 11 élus présents ont lu la charte de l'élus local. Cette charte, extraite de la loi des collectivités locale s'applique à tous les élus. En voici ci-dessous un résumé :

Les devoirs

- Respect du principe de liberté, égalité, fraternité
- Impartialité, probité et intégrité. Poursuite de l'intérêt général et exclusion de tout intérêt personnel. Si d'aventure les intérêts personnels de l'élus sont concernés, l'élus s'engage à les faire connaître avant le débat.
- Les moyens mis à la disposition de l'élus sont affectés exclusivement aux tâches de son mandat.
- Assiduité aux réunions
- L'élus rend compte de ses actions à l'ensemble des citoyens de sa circonscription

Les droits

- L'élus peut bénéficier d'une protection
- L'élus peut bénéficier de formations

PEUT-ON SE Baigner DANS LA RIVIÈRE ?.....

LA SAINTE MARIE : Baignade OUI MAIS RESPECTUEUSE ET RESPONSABLE

Quoi de plus agréable que d'aller se tremper les pieds dans une rivière lorsque le thermomètre grimpe. La baignade est autorisée, mais elle exige d'être particulièrement respectueux des lieux et d'une manière générale de tout l'environnement de la Sainte-Marie :

- Pas de crème solaire avant d'aller dans l'eau. La faune et la flore sont protégées. Toute pollution est dangereuse pour les poissons et l'écosystème,
- Pas de construction de barrages ou autres installations qui bloqueraient le flux et dérangerait le lit de la rivière. Elles sont interdites.
- Pas de déchets autres que dans les poubelles mises à disposition,
- Pas d'intrusion dans les domaines privés. La rivière est accessible dans le domaine public situé au niveau de l'Espace Beaumaraïs. Au-delà de cette limite, les berges appartiennent aux propriétaires riverains et le lit de la rivière est sous leur responsabilité. Ce secteur devient privé et il n'est pas accessible.
- Enfin, à 22 h, cet environnement, comme dans l'ensemble du village, doit être parfaitement calme.

En cas d'accident, chute, choc thermique, hydrocution.... Il conviendra de contacter le SAMU, (le 15). La commune se chargera de toute responsabilité.

Soyons vigilants petits et grands !



RESPECTONS LES RÈGLES ET NOS VOISINS.....

Avec le printemps viennent les beaux jours. C'est là qu'on ouvre ses fenêtres, que l'on s'installe dehors. C'est là que l'on sort davantage se promener dans les rues, dans le parc. Le printemps, c'est aussi le retour du jardinage. Il faut tondre la pelouse. Et c'est le moment de se lancer dans les travaux d'aménagement. L'équipe municipale souhaite alors vous rappeler quelques bonnes pratiques et quelques règles. Elles ont pour but de nous permettre de vivre en harmonie dans notre beau village.

Travaux de bricolage et jardinage bruyants limités à certaines plages horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : 08h30 à 12h00 et 13h30 à 19h30
- Samedis : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



Ne brûlez pas vos déchets végétaux en extérieur

Le brûlage des déchets verts est interdit. C'est une source de désagrément pour les voisins, une source de pollution et ce sont des risques pour l'environnement.

Cette interdiction vaut partout en France. Dans l'Oise, elle est inscrite à l'article 84 du Règlement Sanitaire, document adopté dans les années 80. Elle figure également dans le code de l'environnement, à l'article L-541-21-1, modifié par la loi 2020-105 du 10 février 2020.

Pour éliminer les déchets végétaux, il y a :

- Le bac poubelle végétaux du mardi soir
- L'une des déchetteries du voisinage (Crépy, Morienvall)
- Le compostage, si votre terrain le permet



Ramassez les déjections de vos chiens

Soyez respectueux et responsable. Ayez l'œil et ramassez !

On trouve encore, hélas, des déjections canines sur les trottoirs, dans les parcelles d'herbes, dans le parc de l'espace Beaumalais. Ce n'est pas du tout agréable pour celles et ceux qui marchent dedans ! Aussi, nous demandons aux propriétaires de chiens de s'équiper de sacs plastiques avant de sortir leur animal afin de ramasser derrière eux. En cas d'oubli, des sacs sont disponibles à l'espace jeux des Sablons et dans le parc de l'espace Beaumalais.

Vous promenez votre chien ? Tenez-le en laisse !

Par arrêté municipal, les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur du village. Un chien non attaché peut gêner les promeneurs, les enfants, les autres chiens en laisse, etc.



Merci pour l'entretien de vos trottoirs et pieds de mur de votre propriété

Le trottoir est un espace public entretenu par votre employé communal. Chaque habitant peut contribuer à tenir propre le trottoir devant sa maison. Nous remercions d'ailleurs toutes celles et ceux, nombreux, qui assurent déjà l'entretien de leurs trottoirs ou pied de mur de leur propriété. Bravo également à celles et ceux qui y plantent des fleurs et les entretiennent. Cela agrémentera le village et fait plaisir à tous.



LES FINANCES DE LA MAIRIE EN 2025.....

Chaque année, la mairie vous informe, en toute transparence, de sa situation financière. Ceux qui aiment le détail des chiffres peuvent s'y plonger, les autres n'auront que besoin de savoir que la situation est saine et maîtrisée.

LES DÉPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Le budget fonctionnement reprend toutes les dépenses courantes, hors travaux ponctuels. Ce sont des dépenses qui reviennent chaque année, c'est pourquoi nous les présentons à côté des dépenses de l'année précédente.

Dépenses de fonctionnement

	Explicatif	2024	2025
Charges à caractère général	Eau, électricité, combustible, Photocopies, maintenance, entretien des bâtiments, assurances, télécom, réceptions, ...	95 800	94 004
Frais de personnel	Secrétaire de mairie et cantonnier	81 059	68 374
Autres charges de gestion courante	élus, école, subventions aux associations	62 960	74 727
Intérêts financiers	Intérêts des emprunts	915	1 862
Divers	amortissements, régularisation	9 251	4 489
Total		249 985	243 456

En 2025, le fonctionnement courant fut de 243 000 euros.

Les frais de personnel (2 agents) sont moindres qu'en 2024 car le support destiné à la mise en route de la nouvelle secrétaire n'a plus été sollicité.

Concernant les autres charges de gestion, l'écart provient d'un montant plus élevé payé par la mairie pour financer le regroupement scolaire (38 000 euros en 2025).

Recettes de fonctionnement

	Explicatif	2024	2025
Services, domaine	location, cimetière	1 719	7 483
revenu des immeubles	Dont locations de la salle des fêtes	33 195	18 779
Recettes régionales	département et CCPV	32 324	47 796
Impôts locaux	impôts fonciers et taxe d'habitation sur résidences secondaires	190 037	188 851
Versements de l'Etat	dont la DGF	63 317	58 953
Total		320 592	321 861

Le revenu des immeubles a baissé en 2025 car la salle des fêtes a été peu louée du fait des travaux.

Notez que les versements de l'État sont en baisse : de 63 000 euros ils sont passés à 59 000 euros.

En 2025, nous avons dégagé 78 000 euros d'excédent, qui nous permettront de faire des travaux d'investissement dans la commune.

En fin d'année 2025 le solde du budget de fonctionnement était de 427 000 euros

Bilan du fonctionnement 2025

Excédent de recettes de l'année	70 607	78 405
Solde fonctionnement en fin 2024		348 741
Solde Fonctionnement à la fin de l'année 2025		427 146



LES FINANCES DE LA MAIRIE EN 2025.....

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

Ce second budget ne concerne que les actions ponctuelles d'investissement. Celles-ci ne sont possibles que si le budget de fonctionnement dégage un solde positif et si des subventions nous sont attribuées.

Dépenses d'investissement

Nature des dépenses	2025
Remboursement d'emprunt	25 778
Frais d'études	3 360
Travaux enfouissement rue Chantepie	178 575
Travaux salle des fêtes	210 695
Travaux micro crèche	440 537
Petits travaux divers	10 867
Total dépenses	869 813

En 2025, nous avons payé les factures de trois gros chantiers : l'enfouissement des réseaux rue Chantepie, l'aménagement de la salle des fêtes et le début des travaux de construction de la crèche.

Recettes d'investissement

Nature des recetttes	2025
Montant emprunté	400 000
Transfert du fonctionnement	100 116
Divers (amortissements)	4 489
Remboursement de TVA années passsé	26 545
Subventions travaux église	12 986
Subvention travaux salle des fêtes	75 274
Subvention travaux micro crèche	53 887
Total dépenses	673 298

Les subventions arrivent souvent après la fin des travaux. Concernant les travaux déjà réalisés et la crèche (en cours), le solde des subventions arrivera en 2026.

C'est pourquoi la commune a fait un emprunt de trésorerie (400 000 euros). Celui-ci sera remboursé lorsque les subventions attendues tomberont.

Bilan de l'investissement 2025

Déficit de l'année (recettes - dépenses)	-196 515
Solde investissement fin 2024	48 554
Solde investissement en fin 2025	-147 961

Le solde fin 2025 est négatif : -148 000 euros. Il est couvert par le solde positif du fonctionnement.

Au final, le solde en trésorerie de la commune, regroupant les deux budgets, est de 279 000 euros.



LES FINANCES DE LA MAIRIE EN 2025.....

Nous sommes en mesure de faire un bilan financiers des trois gros chantiers menés par la commune en 2024-2026.

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE LA RUE CHANTEPIE

Les coûts ci-dessous s'entendent hors travaux de changement de la conduite d'eau, travaux qui furent financés à 100 % par le syndicat d'eau potable d'Auger-Saint-Vincent.

Coût des travaux (TTC)	437 894
-------------------------------	----------------

Ces travaux ont coûté 106 000 euros à la commune

Financement	
Sézeo (Syndicat d'électrification)	185 580
Département de l'Oise	65 150
Société Orange	8 588
Etat (DETR)	60 000
TVA récupérable	12 510
Commune de Gaignes	106 065
	437 894



LA RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES

Ces travaux ont coûté 38 000 euros à la commune (24 % du coût total).



Coût des travaux TTC	
Etudes, architecte	26 689
Travaux	199 748
Coût total	226 437

Financement	
Etat (Fonds vert)	75 274
Etat (DETR)	75 274
TVA à récupérer	37 740
Commune de Gaignes	38 150
	226 437

Coût des travaux TTC	
Etudes, architecte	103 895
Travaux	769 483
Coût total	873 378

Financement	
Caisse d'allocations familiales	166 800
CCPV	15 000
Région Hauts-de-France	151 254
Département de l'Oise	217 190
TVA à récupérer	138 780
Commune de Gaignes	184 353
	873 378

LA CONSTRUCTION DE LA MICRO CRÈCHE

Nous connaissons aujourd'hui la totalité du coût de construction de la crèche : 873 000 euros TTC.

Le coût pour la Commune est de 184 000 euros, soit 21 % du montant total.



LE COÛT DE L'ASSAINISSEMENT DE NOTRE EAU.....

QUI GÈRE LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

Tous les foyers qui sont connectés au tout à l'égout payent, sur leur facture d'eau, une "redevance collecte et traitement des eaux usées", en sus du coût de "distribution de l'eau potable". Cette redevance va pour partie à la Saur qui gère le réseau d'assainissement et pour partie au Siaval (Syndicat Intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Automne) qui est propriétaire des gros équipements et assure leur renouvellement.

Le bureau du Siaval est composé de deux personnes provenant de chacune des cinq communes membres. Son président est Daniel Gage, maire d'Orrouy, depuis la création du Siaval au début des années 80.

Le Siaval est donc propriétaire des équipements : essentiellement la station de traitement (à Orrouy) et le réseaux de conduites. Son rôle est de maintenir le réseau en l'état. On vous avait expliqué qu'il y a quelques années le Siaval avait financé la mise en place d'un filtre à charbon afin de retenir les molécules médicamenteuses avant le rejet des eaux dans l'Automne. Le Siaval est aussi responsable de choisir par appel d'offres un gestionnaire du réseau (la Saur) et de négocier son contrat de délégation de gestion.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Notre réseau d'assainissement est petit. Il concerne 5 communes : Séry-Magneval, Béthancourt, Gillocourt, Orrouy et Glaignes. Il totalise 836 branchements (pour 2 000 habitants), ce qui est relativement faible. De ce fait, les coûts d'investissement par abonné sont élevés puisqu'ils se reportent sur un faible nombre de personnes. Ce coût était en 2025 de :

	Abonnement fixe	Coût au m3 consommé
Coûts HT		
Saur	37.48	2.15
Siaval		1.30
Coûts TTC		
Saur	41.23	2.37
Siaval		1.43
Total	41.23	3.80

Ainsi, chaque abonné paye, pour l'assainissement de l'eau, 41 euros par an + 3,8 euro par m3 consommé.

Il se trouve que la loi a évolué. Le gouvernement a décidé d'obliger les syndicats à provisionner chaque année des fonds pour le renouvellement de leurs infrastructures. Celles-ci sont coûteuses : station d'épuration, réseaux de tuyauteries, pompes. Pour le Siaval cela correspond à un montant minimum de 57 000 euros par an. Ces provisions ne sont appliquées que depuis l'an passé. Elle font tout d'un coup peser un poids important sur le budget du Siaval. Cette charge nouvelle nécessite une augmentation de la redevance Siaval prélevée sur la facture d'eau. Cette redevance n'avait pas bougé depuis des années. Elle est maintenant insuffisante.

Par ailleurs, on observe une baisse de la consommation d'eau moyenne par abonné. Ceci est dû aux économies d'eau que chacun fait chez soi, ainsi qu'aux équipements électroménagers qui consomment moins d'eau qu'avant. Cette baisse est intéressante pour chacun de nous, mais elle réduit la recette du Siaval.



LE COÛT DE L'ASSAINISSEMENT DE NOTRE EAU.....

Aussi devant la conjonction de ces deux problèmes, le Siaval a décidé, pour 2026, de deux augmentations :

- Augmenter le prix du m3 d'eau : de 25 cts par m3, soit 22 %.
- Augmenter la taxe de raccordement (que payent les nouveaux raccordés) de 2500 à 3000 euros.

Ceci permet d'équilibrer le budget de fonctionnement 2026. Il faudra toutefois certainement envisager une nouvelle légère augmentation l'an prochain afin de réaliser correctement ces provisions.

SITUATION FINANCIÈRE DU SIAVAL

Voici le budget 2026 du Siaval :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Résultat 2025 déficitaire	31 326	
Charges générales	6 701	
Indemnités des élus	1 373	
Intérêts des emprunts	6 882	
Provision obligatoire pour renouvellement	57 228	
Taxe pour 6 nouveaux raccordés estimés		18 000
Redevance (1,43 €/m3 sur factures d'eau)		85 509
Total fonctionnement	103 509	103 509
Investissement		
Remboursement du capital des emprunts	37 536	
Résultat 2025 excédentaire		289 213
Provision 2026 obligatoire		57 228
Sous-total	37 536	346 441
Réserve pour travaux éventuels	308 905	
Total investissement	346 441	346 441

Le budget est scindé en deux parties :

- Le fonctionnement : il reçoit la redevance payée via les factures d'eau des abonnés et assure les dépenses courantes ainsi que le versement de la provision obligatoire de renouvellement (qui n'existait pas auparavant).
- L'investissement : il est alimenté par la provision versée par le fonctionnement ; ce budget est celui avec lequel on fait les gros travaux sur le réseau en cas de besoin.

Il est interdit de prélever des fonds de l'investissement pour les affecter au fonctionnement. Ainsi, c'est bien la redevance versée par les usagers qui doit financer les provisions pour renouvellement.

Vous constatez que le remboursement des emprunts constitue une charge importante : près de 7 000 euros en dépenses de fonctionnement pour les seuls intérêts de ces emprunts.



QUELQUES RECETTES POUR L'ÉTÉ.....

SALADE DE CONFIT DE CANARD ET FRUITS SECS

Dans un saladier, préparez la vinaigrette en incorporant l'huile en dernier.

Ajoutez la salade, les fruits secs et les pommes coupées en fines tranches (vous pouvez les arroser d'un filet de citron afin qu'elles ne noircissent pas).

Grillez les pignons dans une poêle et faites chauffer le confit (au micro-ondes ou à la poêle), puis coupez-les en gros morceaux.

Ajoutez à la salade les pignons et les confits et décorez de feuilles de cerfeuil.

Pour 4 personnes

- Une belle salade
- 2 pommes vertes
- 50 g de pignons de pins
- 50 g d'amandes effilées
- 50 g de noix concassées

Pour la vinaigrette

- 2 échalotes émincées
- 5 cuillères à soupe huile de noix
- 2 c. à soupe de vinaigre de cidre
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Cerfeuil, sel et poivre

CRUMBLE AUX PRUNES

Lavez les prunes et essuyez-les. Ouvrez-les en deux pour en extraire le noyau, puis coupez chaque prune en quartiers.



Dans une poêle, faites fondre 30 g de beurre et faites-y sauter les quartiers de prunes. Ajoutez le sucre, couvrez et laissez cuire 5 à 6 mn, afin que les fruits rendent un peu de leur jus, puis égouttez en recueillant ce jus. Réservez-le. Placez les prunes dans un plat allant au four et maintenez au chaud.

Préparez la pâte à crumble : dans une terrine, mélangez la farine, la poudre de noix, le sucre, puis incorporez le beurre en malaxant du bout des doigts pour obtenir une pâte ayant une consistance granuleuse.

Répartissez cette pâte sur les prunes et placez le plat au four préchauffé (200°, th. 5/6), pendant 30 mn environ, jusqu'à ce que le dessus soit légèrement doré.

Laissez tiédir le crumble et servez-le accompagné d'un peu de crème fraîche et du jus des prunes. Selon vos goûts, remplacez la crème par une boule de glace à la vanille.

Pour la garniture

- 10 prunes noires
- 30 g de beurre
- 40 g de sucre en poudre
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse ou glace à la vanille pour servir

Pour la pâte à crumble

- 200 g de farine
- 70 g de poudre de noix
- 60 g de sucre en poudre
- 125 g de beurre ramolli coupé en dés

Le truc

Ce dessert peut se préparer la veille et être réchauffé à four doux (140°, th. 4) 10 mn avant d'être servi.

LASSI ÉPICÉ

Boisson traditionnelle de l'Inde, cette boisson constitue un apéritif sans alcool original et dépayasant.

Mixez les pistaches,

Ajoutez le reste des ingrédients,

Mixez de nouveau.

Pour 4 personnes

- 50 cl de yaourt
- 30 cl d'eau glacée
- Pistaches (quantités selon votre goût)
- ½ cuillère à café de sel fin



DES ARTISTES À GLAIGNES.....

Nous inaugurons une nouvelle rubrique : présenter, une fois par trimestre, un artiste glaiginois. Aujourd'hui il s'agit d'une peintre, **Fabienne Kawass** qui nous a accordé une interview :

Fabienne, tu as récemment exposé tes toiles lors de la brocante de Glaignes. Est-ce que tu peins depuis longtemps ?

D'aussi loin que je remonte, j'ai toujours aimé dessiner, créer, utiliser différents matériaux pour m'exprimer ; que ce soit avec du tissu, du carton, de la mosaïque, de la sculpture sur bois, de la peinture sur les murs et les portes, créer des pochoirs, des trompe l'œil,...

Une fois la retraite bien installée en 2020, je fis mon premier stage de peinture aquarelle chez Régine Michel, artiste peintre dans la banlieue de Toulouse. Régine a longtemps vécu à Glaignes et est désormais réputée en tant qu'artiste cotée sous le nom de Navema.

L'année suivante, j'enchaînai sur un deuxième stage pour une meilleure maîtrise de la technique et enfin, en 2022, je m'inscrivis sur un stage de peinture acrylique.

Depuis, je ne regarde plus simplement un paysage, je l'imagine couché sur papier.

Mais les stages de peinture ne font pas tout... Il faut pratiquer, s'entraîner...

Quelles techniques de peinture utilises-tu ?

Depuis que j'ai étudié ces deux techniques artistiques bien distinctes, l'aquarelle puis l'acrylique, j'utilise deux styles de peintures différents selon mon inspiration, mon temps et surtout mon état d'esprit du moment.

La technique de l'aquarelle me permet d'assouvir un besoin urgent et rapide de réalisation, de concentration, tout en m'échappant du moment présent. J'ai toujours à portée de main mon papier, mes petits tubes, ma palette et mes pinceaux, ainsi qu'un recueil de photos dans lequel je puise mes modèles. Je débute par une base de dessin au crayon, puis j'essaie de reproduire assez fidèlement mes sujets, même si avec les années je prends un peu plus de liberté.

J'aime la transparence de l'aquarelle, les dégradés de couleur que l'on peut reproduire avec une belle précision, la profondeur et les reflets donnés aux sujets. Je m'efforce de travailler essentiellement avec 5 couleurs : rose, jaune, terre de Sienne et deux bleus ; le blanc étant celui du papier que je réserve. Ces



couleurs me permettent de m'épanouir dans des rendus, majoritairement des paysages, des oiseaux, la nature et même quelques défis personnels comme des visages ou des natures mortes.

Quant à la peinture acrylique, je la dédie à la création pure, sans modèle. J'utilise toutes sortes de supports : papier, toile, bois, mur, porte,... Je colle différents matériaux recyclés : verre papier de soie, raphia, plumes,... J'appose ensuite des couleurs selon mon humeur du jour, au pinceau ou au couteau, jusqu'à ce qu'un thème se révèle et oriente ma création vers une certaine forme d'abstrait. Mais je finis presque toujours par me raccrocher à une référence figurative.

Cette approche est pour moi un travail de longue haleine, jusqu'à ce que je sente un aboutissement à mon travail.

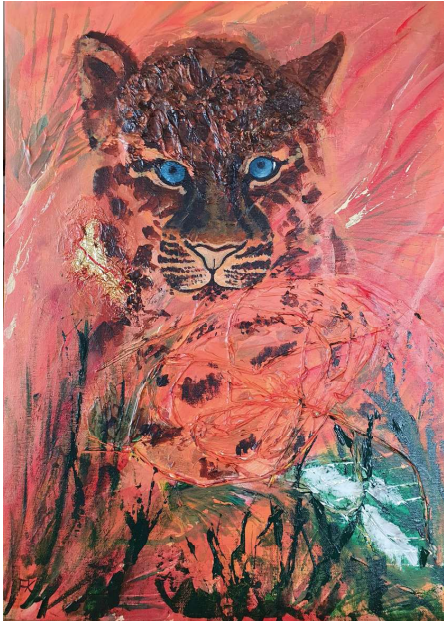
Tu exposes souvent tes œuvres ?

Pour la première fois, en 2025, j'ai osé participer à un concours "La journée des peintres" en Normandie, où toutes les techniques picturales étaient autorisées. Sur les 15 concourants inscrits j'ai terminé première ex aequo, ce qui nous a offert l'opportunité d'exposer pour la première fois nos tableaux dans une salle d'exception, durant cinq jours, et avoir l'occasion de croiser le regard d'un large public venu découvrir l'une de nos passions...

Mais avant tout, peindre, mélanger des couleurs, créer, est un immense plaisir récréatif qui n'exige pas de savoir dessiner, ne demande pas beaucoup de place, et procure une grande satisfaction et du bien-être.



UNE ARTISTE À GLAIGNES : FABIENNE KAWASS.....



Acrylique improvisée - Monde pas si sauvage collage raphia, plumes, papier de soie et doré



Aquarelle - Le port de Vannes



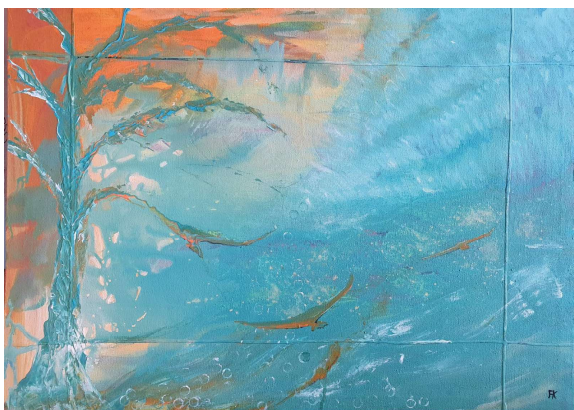
Aquarelle - Refuge en Espagne



Aquarelle - Bord de mer



Aquarelle - Éleveur en Gambie d'après une photo très inspirante



Acrylique - Captation céleste - Pinceau et couteau



Acrylique - Dans les profondeurs de l'océan-Collage de raphia papier doré et papier de soie



Aquarelle petit format
Rouge gorge



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



LES PLANTES ENVAHISSANTES

QU'EST-CE QU'UNE PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ?

Une plante exotique envahissante est une plante dont certaines populations peuvent acquérir un avantage compétitif dans un territoire nouveau et devenir localement dominantes dans des milieux spécifiques. Toutes les plantes exotiques ne deviennent pas envahissantes, et n'ont pas forcément d'impacts négatifs.

En effet, une plante exotique ne devient envahissante que si elle réussit à franchir plusieurs barrières de sélection, dont des barrières géographiques et environnementales. Sur 1000 plantes introduites, en moyenne une seule présente le risque de devenir envahissante dans son territoire d'introduction.

Ces plantes peuvent être introduites de manière accidentelle (dans un lot de semences fourragères,...) ou de manière volontaire (ornement, alimentation, aquariophilie,...).

Elles se dispersent ensuite dans l'environnement par le biais des phénomènes naturels de reproduction des espèces, comme la dissémination des graines,..., ou par les activités de l'homme (plantations, transport de sol contaminé, gestion des déchets verts,...). A titre d'exemple, l'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), arbre pouvant atteindre 25 mètres de haut, peut produire plusieurs centaines de milliers de graines au cours d'une seule année.

De nombreux organismes de protection de la nature préconisent de lutter contre la prolifération de ces plantes exotiques...



Ailante Glanduleux
Photo de Aymeric Watterlot

QUELS SONT LES IMPACTS NÉGATIFS DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ?

Impacts économiques

Les plans pour gérer ou éradiquer ces plantes de certains milieux, restaurer les infrastructures dégradées, sont onéreux. Certaines de ces plantes envahissent les cultures forestières ou agricoles et en diminuent les rendements.

Impacts sur la santé publique et impacts sociétaux

Le pollen de quelques unes de ces plantes s'avère être particulièrement allergisant comme c'est le cas de l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), plante haute à port buissonnant de 20 cm à 1,20 m.



Photos de Aymeric Watterlot



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

Pour certaines, c'est le contact de la sève avec la peau qui peut engendrer des brûlures comme la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), grande ombellifère qui peut atteindre 3,5 m.

Photos de Aymeric Watterlot



Impacts sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes

Dans certains cas les plantes exotiques envahissantes peuvent entraîner une diminution de la diversité biologique des milieux envahis :

- en ayant des avantages compétitifs sur les espèces indigènes.
- en ayant des répercussions indirectes sur les espèces animales. En effet, plantes et animaux agissent en synergie et sont interdépendants: la disparition d'une fleur ou d'une plante hôte peut entraîner l'effondrement d'une population d'insectes, elle-même source de nourriture pour des oiseaux.
- en modifiant les propriétés physico-chimiques du sol par l'émission de substances qui nuisent à la reproduction et la croissance des espèces indigènes
- en proliférant à la surface de milieux aquatiques, et diminuant ainsi l'accès à la lumière pour la vie aquatique pouvant conduire à son asphyxie.

Avec la disparition de certaines plantes indigènes, ce sont des chaînes alimentaires entières qui s'effondrent.

QUE FAIRE EN CAS D'INVASION ?

- Arracher manuellement les jeunes plants pour contrôler l'invasion de l'espèce ;
- Dessoucher
- Pour certaines espèces comme le Buddléia davidii, qui est une plante invasive, (ne pas confondre avec les espèces de Buddléia hybrides), couper les fleurs en fin de floraison et avant la fructification pour éviter la dispersion des graines (le buddleia produit plus d'un million de graines par individu viables de 2 à 3 ans).



Photo de Jean-Christophe Hauguel

DES ESPÈCES NUISIBLES EN CONCURRENCE DÉLOYALE

Connaître les espèces nuisibles localement permet d'épargner des efforts de jardinage et l'équilibre des habitats environnants.

Outre les trois espèces vues ci-dessus, en voici quelques autres :

- Le cornouiller soyeux (*Cornus sericea*), arbuste à port buissonnant haut de 1,5 à 3 m. Il est important d'éliminer la totalité de la plante, car chaque fragment de racine peut redonner naissance à un nouvel individu.



Photo de Jean-Christophe Hauguel



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

- Les Asters américains (*Symphyotrichum*) sont des plantes herbacées vivaces hautes de 90 à 150 cm qui forment des massifs denses grâce à leurs rhizomes.

*Photos de Jean-Christophe Hauguel
et Aymeric Watterlot*



- Le Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) est un arbuste pouvant mesurer entre 1 et 4 m capable de former des fourrés denses.

Photo de Benoît Toussaint



- Les solidages américains (*Solidago canadensis*) sont des espèces vivaces de 50 cm à 1 m de hauteur, fleurissant jaune. Ils forment des colonies denses par rhizome qui étouffent la végétation locale. À ne pas confondre avec le Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea*) qui est une espèce indigène (non introduite par l'homme).

Photo de Jean-Christophe Hauguel

- Les renouées asiatiques, du Japon, de Sakhaline, de Bohême (*Reynoutria*...) sont des plantes herbacées vivaces à rhizome pouvant s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m. Elles forment des fourrés denses difficilement pénétrables d'une hauteur pouvant atteindre 3 m ou 4 m.

Photo de Jean-Christophe Hauguel



Vous avez un doute, n'hésitez pas à consulter les espèces exotiques envahissantes sur le site du conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France <https://eee.drealnfdc.fr/>

ALORS POURQUOI PLANTER ET SEMER DES ESPÈCES LOCALES ?

Planter et semer des espèces végétales locales présente de nombreux avantages. Leur plantation ou les semis ont plus de chance de succès, car ces espèces indigènes sont déjà adaptées au sol et au climat et leurs caractéristiques génétiques renforcent leur résistance aux changements climatiques, maladies et parasites.

Bref, les espèces locales sont un maillon essentiel pour l'écosystème. Elles participent à la préservation de la biodiversité locale en étant en parfaite correspondance avec les insectes locaux et en abritant une microfaune utile aux jardins. Opter pour des plantes locales permet une diminution des tâches d'entretien.



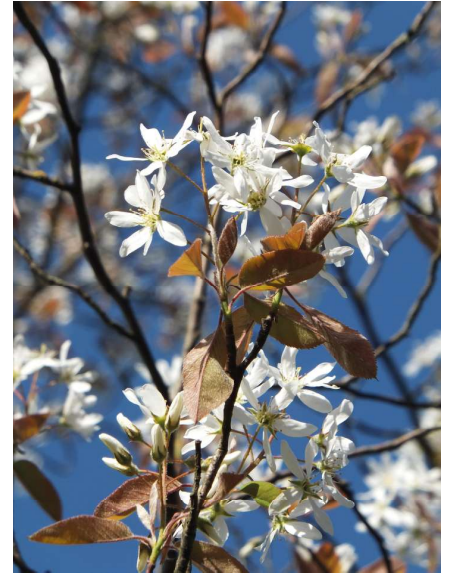
L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

ESPÈCES ALTERNATIVES NON INVASIVES



Aubépine à deux styles
(*Crataegus laevigata*)

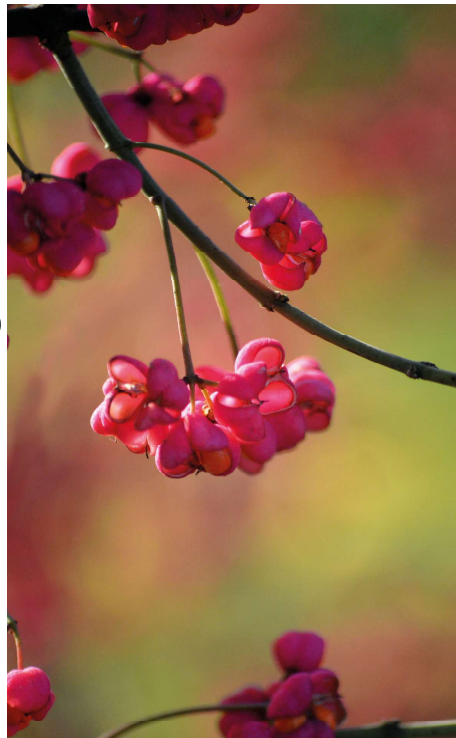
Amélanchier sauvage
(*Amelanchier ovalis*)



Cornouiller mâle
(*Cornus mas*)



Genêt
à balais
(*Cytisus scoparius*)



Fusain d'Europe
(*Euonymus europaeus*)



Les grandes orties permettent par exemple d'accueillir de nombreuses espèces d'insectes, notamment des papillons comme : Le Paon-du-jour et le Vulcain.



Houx (*Ilex aquifolium*)



Le Paon-du-jour



Le vulcain

Crédit photos : Les photos de cette page sont issues de Pixabay

<https://jardinierparesseux.com/>, <https://www.ofb.gouv.fr/>, <https://www.cbnhdf.fr/plantes-exotiques-envahissantes>, <https://eee.drealnpdc.fr/>



AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
1/5 au 31/10		Festival	Rully	L'art en chemin	Expositions à ciel ouvert dont les quatre axes principaux sont : Promouvoir les arts et la culture Mettre en valeur le patrimoine Favoriser les liens sociaux Défendre l'environnement	
13/6 au 12/7		Festival	Multiples	Les Éphémères	La 4e édition des Éphémères vous invite aux 4 coins du Pays de Valois à la rencontre du spectacle vivant. Des rendez-vous conviviaux, dès la fin d'après midi pour découvrir des créations artistiques inédites, surprenantes et pour toute la famille.	
1/7 au 30/9		Programme	Fontaine Chaalis	Programme estival	Programmation estivale du Domaine de Chaalis	
1/7 au 30/9		Programme	Multiples	Programme estival	Programmation estivale des visites des monuments du Valois par Aquilon	
1/7 au 30/9		Programme	Vez	Programme estival	Programmation estivale du Donjon de Vez	
4/7	14h30 - 16h30	Sortie nature	Ermenonville	Biodiversité des insectes	Un parcours ludique de découverte des insectes vous sera proposé dans le Parc Jean-Jacques Rousseau : initiation à la biodiversité entomologique, observations, photographies d'insectes.	
5/7 23/8	14h30	Visite guidée	Fontaine Chaalis	Le Village de Fontaine-Chaalis	Niché dans l'écrin de verdure de la forêt d'Ermenonville, le village de Fontaine-Chaalis vous ouvre ses portes pour une parenthèse hors du temps.	
9/7 6/8	10h30 - 12h	Visite guidée	Ermenonville	Parc Jean-Jacques Rousseau	"Offrez-vous une parenthèse hors du temps au cœur d'un paysage empreint d'histoire et de poésie. Entre nature, histoire et architecture, cette visite vous invite à ralentir, à observer et à vous reconnecter à l'essentiel, dans un cadre d'exception. "	



AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
9/07 6/08	15h - 16h30	Visite guidée	Crépy	Centre médiéval de Crépy	"Crépy-en-Valois : 1000 ans de patrimoine à découvrir. Partez à la découverte d'un patrimoine historique et pittoresque. "	
23/07 20/08	10h30 - 11h30	Visite guidée	Morienvall	Abbatiale de Morienvall	Au programme : une visite captivante à la découverte de ce lieu d'exception où histoire, spiritualité et architecture se rencontrent."	
23/07 20/08	15h - 16h30	Visite guidée	Champlieu	Ruines gallo romaines de Champlieu	Cette immersion au cœur du patrimoine antique vous invite à imaginer la vie quotidienne d'autrefois et à redécouvrir toute la richesse de ce site exceptionnel."	
3/08	9h30 - 12h	Sortie nature	Marolles	À la découverte des libellules et de la biodiversité du marais !	Plongez au cœur d'un espace naturel d'une grande richesse et laissez-vous guider à travers le Marais de Bourneville pour une matinée dédiée à l'observation des libellules, demoiselles et autres trésors de la biodiversité locale.	
29/08	20h30 - 22h45	Sortie nature	Fontaine Chaalis	Le petit monde de la nuit : chauve-souris et ciel étoilé	C'est une immersion dans le monde de la nuit que vous proposent le Parc naturel régional et le Domaine de Chaalis. Au crépuscule, les discrètes mais néanmoins fascinantes demoiselles de la nuit vous livreront leurs secrets.	
30/08	15h	Sortie nature	Rouville	Balade nature dans le Bois du Roi	Une promenade dominicale digestive pour faire connaissance d'un site géré par le CEN, des landes, de la bruyère, du sable, des espèces spécifiques à ce milieu... "	
5-6-8-9- 12-13 sept.	8h45	Sortie nature	Rouville	Découverte Randonnée & Marche Nordique	Le CLUB LÉO LAGRANGE de Trumilly vous invite à participer à plusieurs séances découverte gratuites autour de la marche nordique, de la randonnée pédestre, de la randonnée santé et de la marche nordique douce	
25/09	19h	Conférence	Crépy	Les jeudis du musée	Le Musée de l'Archerie et du Valois vous propose la conférence « L'armement à la Préhistoire : ce que nous racontent les pointes en pierre »	

**LA MAIRIE****4, rue de Metz****60129 Glaignes****03.44.59.04.10****Permanences**

Lundi de 09h30 à 11h00

Mercredi de 18h30 à 20h00

Vendredi de 14h00 à 16h00

Les numéros d'appel urgents suivants vous permettent de contacter vos élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

Maire : Marie-Paule TARDIVEAU • 06 32 14 88 68

1^{er} Adjoint : James MARTIN • 06 37 30 18 612^{ème} Adjoint : Françoise RAYSSIER • 06 83 21 98 973^{ème} Adjoint : Patrice MAIELLO • 06 70 17 67 06

Quelques numéros d'urgence :

Police, gendarmerie : 17

Samu : 15

Saur (problème eau potable) : 03 60 56 40 09

Saur (votre dossier) : 03 60 56 40 01

Pompiers : 18

Violence sur enfants : 119

Sicae (problème électricité) : 03 69 24 09 88

Sicae (votre dossier) : 03 44 926 926

D'OÙ VIENT L'EXPRESSION "TRIÉS SUR LE VOLET" ?

Lorsqu'une sélection très sévère est effectuée parmi plusieurs individus, on dit qu'ils sont "triés sur le volet".

Cette expression tire son origine d'un outil agricole du Moyen Age : "le volet". À l'époque, ce mot désignait un voile léger qui était utilisé pour fabriquer des tamis, lesquels servaient à séparer les gros grains des petits lors des récoltes. Par extension, le mot "volet" a ensuite désigné les tamis eux-mêmes. Au 15^{ème} siècle, il a été naturellement choisi pour nommer l'assiette en bois dans laquelle les femmes triaient les pois et les fèves, selon leur fraîcheur, leur taille, leur forme.

D'ailleurs, en 1532, François Rabelais utilisa, dans son célèbre ouvrage "Pantagruel", la formule "triés comme beaux pois sur le volet". Depuis, l'expression a été simplifiée, a quitté la simple sphère agricole pour entrer dans le langage courant.

Rappel des horaires des activités bruyantes autorisées

Lundi - vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h 30 Dimanche / jour férié : 10 h - 12 h

Samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h

Pour améliorer sans cesse le contenu des prochains numéros de ce bulletin, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et/ou articles, soit à l'attention des "Echos de Glaignes" à l'adresse de la mairie ou, mieux, sur notre adresse mail :

lesechos@glaignes.fr

L'équipe rédactionnelle des Échos de Glaignes : B. Gay, G. Jacques, M.J. Lahaye, P. Maiello, M. Meignen, R. Odent, F. Rayssier, C. Isaac, F. Kawass, les représentants des associations, les membres de l'équipe municipale.

Directrice de publication : Marie-Paule Tardiveau

Crédits photos : dons Mairie, associations, organismes cités, équipe municipale, Fabienne Kawass, Adobe Stock, Pixabay, A. Watterlot, J.-C. Hauguel, B. Toussaint